

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 42 (1969)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: A propos du rapport annuel de la section romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F. & M. Tacchini

CHAUFFAGES

ont réalisé
la nouvelle centrale thermique
de Vieuxseux - Société coopérative
d'habitation - Genève

49, route du Pont-Butin, **Petit-Lancy**
Genève
Téléphone (022) 43 59 40

108

brûleurs
à mazout



CHRISMANN
Acacias - Genève
11, r. François-Meunier - Tél. 422424

A propos du rapport annuel de la Section romande

Ce rapport a été publié dans le N° 5 de *l'Habitation*. Il contient deux coquilles.

A la page 22, où l'on parle d'une adjudication d'un milliard de francs. Nos lecteurs auront rectifié, il s'agit évidemment d'un million de francs.

A la page suivante, il est question du taux des intérêts hypothécaires en vigueur en 1958. Ce taux, à cette date, venait de passer à 3 $\frac{3}{4}$ % et non 3 $\frac{1}{2}$ %. Ce dernier taux était pourtant valable à l'époque pour un certain nombre d'emprunts hypothécaires.

A la page 24, nous avons fait allusion à l'article 13 de la loi fédérale, et avons relevé que les prêts garantis par la Confédération étaient remboursables en cinq à dix ans au maximum. Cette disposition était contenue dans le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale du 21 septembre 1964, mais ce texte a été modifié dans la loi fédérale où il est dit que le Conseil fédéral fixe la durée des prêts, ce qui est beaucoup mieux. Dont acte.

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

GARZETTA

& C^{ie}

Carouge-Genève



Ferblanterie
Couverture

OSCAR BÜRKI

Maitre ferblantier
Successeur de **CHRISTIN & BÜRKI**

LAUSANNE Rue de la Barre 4 Tél. 22 93 84

Dans chaque maison
l'escalier à ciseaux

«COLUMBUS»

en métal léger. Un article de renommée mondiale. Maniabilité facile. Grande stabilité. N'exige pas de place dans les combles.

L. Guggisberg, Lausanne

Conservation du bois et isolations:
Pierrelaine de Flums.

1, rue Anc.-Douane. Téléphone 021 23 68 71



Miroiterie Romande
LAUSANNE
Av. d'Echallens 69 Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Vitrages isolants:
Thermopane - Moutex
Aterphone, etc.
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture,
Vitrerie générale

**MIROITERIE
ROMANDE
LAUSANNE**

Vernis protecteurs transparents

color xex

idéal pour façades de bois

Demandez carte de teintes à
Dr R. Maag S.A. Dielsdorf
Tél. 051 / 94 12 55